



En bref

Effacement de la consommation en électricité selon les nouvelles obligations

Si votre contrat en électricité était en Jaune et Vert, vous êtes concerné(e) par la nouvelle obligation sur le marché de capacité.

Vous avez reçu de vos fournisseurs d'électricité des propositions et des informations sur l'impact de la hausse du prix du Mwh.

Comment déterminer la puissance soumise au marché de capacité ?

A partir de votre courbe de charge, la puissance de référence sera déterminée après l'avoir multipliée par un coefficient correcteur.

Votre fournisseur vous informera de la puissance concernée et des heures de la journée.

Comment réduire l'impact de cette augmentation sur votre budget ?

Nous vous proposons la démarche suivante :

- Pré-étude gratuite de votre consommation actuelle sur la base d'un mandat autorisant la récupération de votre courbe de charge.
- Réalisation d'un relevé de certains équipements énergivores.
- Proposition d'une solution technique chiffrée avec l'estimation du retour sur investissement.

A titre d'exemple, nous avons réalisé une étude sur une clinique qui consomme annuellement 3 Gwh, le retour sur investissement est de 2 ans en moyenne.

Contact :

Département Biomédical
Tél. 01 55 33 60 33
materiel@cahpp.fr

Edito

Chers Adhérents,

Consolider nos procédures d'achats est une nécessité qui entraîne des aménagements et une rigueur de plus en plus grande.

Nous avons fait le choix, plus que jamais, de modeler notre fonctionnement par rapport aux observations de nos adhérents, pour performer nos avancées et être au plus près de vos préoccupations.

Nous savons combien vous êtes préoccupés en ces périodes où, une fois de plus, les tarifs diminuent comme peau de chagrin !

Depuis de longues années, j'ai - au sein de l'UHP puis de la FHP puis de la CAHPP - participé à toutes les actions propres à attirer l'attention de nos ministres sur les difficultés que rencontraient nos structures devant les opérations de déstabilisation tarifaires engagées sans écouter nos responsables, ni même tenter d'écouter des arguments importants.

Les politiques menées sont autant de coups de massue donnés à chaque fois, et nous en voyons bien le résultat avec la diminution vertigineuse du nombre d'établissements MCO poursuivant une activité difficile, sans compter les difficultés de toutes les catégories de structures.

Et pourtant, les résultats financiers des établissements sont loin d'être extraordinaires, et en tout cas très inférieurs à ceux d'hyper ou de supermarchés alors que notre action est indispensable pour le maintien de la santé de notre pays.

La tentation de plusieurs acteurs a été de dire que, pour grignoter cet indispensable écart de résultats nécessaire au maintien des établissements, se justifiait la nécessité de créer ses propres groupements d'achats. Mais hélas, je ne crois pas que ce soit la panacée car nous observons tous les jours que cela sert surtout aux laboratoires QUI EN PROFITENT POUR PROPOSER DES PRIX DIFFERENTS A CHACUN EN LAISSANT CROIRE

QU'IL Y A UN AVANTAGE CERTAIN...

Je suis persuadé du contraire car nous voyons constamment que des écarts se sont créés avec des prix différents selon la structure concernée... Cela n'aura qu'un temps que nous regretterons.

Pour éviter cela, la CAHPP s'est lancée avec ardeur dans des marchés d'engagement qui rencontrent un franc succès avec des baisses de prix de 15 à 40%, voire plus pour quelques-uns.

Seule la force de la pression de la CAHPP autorise de telles modifications qui présentent de plus l'avantage de laisser chaque établissement libre d'y souscrire ou de ne pas suivre notre proposition.

Ainsi, le choix de tous est respecté et nous sommes décidés à poursuivre à grande échelle cette organisation qui s'est développée, en plus de la pharmacie, des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux implantables, à la restauration et au biomédical.

Vous remarquerez également que nous sommes largement leaders en prévoyance et que nous avons surmultiplié les formations de haut niveau.

Nous vous engageons à rejoindre la CAHPP et ses professionnels expérimentés en retenant que peu importe que vous décidiez de venir pour un marché ou pour tous nos marchés... Seule notre UNION, notre force de pression permettront de résister à la fixation de tarifs nettement inférieurs aux besoins.

Nous menons le combat du maintien de nos qualités et nous voulons croire en notre expansion..., menons ce combat ensemble.



Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP



Rappel

Bourse CAHPP ou pas CAHPP

Au vu du nombre de dossiers reçus l'année dernière, nous avons décidé de reconduire cette opération.

Pour cette édition 2017, nous vous proposons de nous présenter vos actions dans le domaine de la Santé Environnementale :

- . Conditions de travail (expositions professionnelles, nuisances telles que le bruit).
- . Contamination des milieux (eau, air, sol, etc...).
- . Changements environnementaux (climatiques, ultra-violets, etc...).

Pour participer, contactez-nous par mail.

La remise des prix aura lieu le 14 juin 2017 au siège de la CAHPP.

Contact :

Thomas Deslypper

Tél. 01 55 33 61 15

contact-developpement-durable@cahpp.fr



Le développement au service du patient

Interview de Thierry Degoul,
Directeur de l'Infirmierie Protestante (Caluire-et-Cuire - 69)

Monsieur Degoul, vous êtes directeur d'un des établissements les plus importants de Lyon et de sa périphérie : l'Infirmierie Protestante. Cet établissement assure depuis presque deux siècles une prise en charge lourde et complexe des patients tant sur le plan médical que chirurgical. Vous définissez votre établissement en 4 notions essentielles, pouvez-vous nous les expliquer ?

Son caractère associatif : l'établissement procède d'une association loi 1901 à but non lucratif qui a su conserver son autonomie depuis 173 ans. Un établissement indépendant donc qui développe une dynamique médicale globale. Elle met en avant la qualité de la prise en charge et du confort de vie avec pour souci premier l'amélioration constante de la qualité. Par ailleurs, ce caractère associatif permet de réinvestir la totalité des fonds disponibles pour répondre à ces exigences.

Son indépendance : l'indépendance est ici synonyme de liberté des choix de son offre de service. Ce qui fait que l'établissement s'est spontanément tourné vers les prises en charge lourdes et coûteuses. La gouvernance de l'Infirmierie Protestante a réalisé ce choix depuis de nombreuses années, estimant que sa place est bien à ce niveau de soins.

Diversité d'offre de service : l'établissement se distingue par des pôles de compétences dans lesquels il s'attache à offrir le meilleur niveau d'expertise : un pôle cardio-vasculaire, un pôle viscéral et cancérologique et un pôle de spécialités diversifiées chirurgicales et médicales. La clinique s'inscrit dans la pluridisciplinarité au sein de chaque pôle.

Approche collaborative : les chirurgiens et médecins qui interviennent à titre libéral, travaillent dans une logique de réseaux publics et privés, en étroite collaboration avec leurs homologues, améliorant ainsi l'efficacité des soins.

En synthèse nous avons coutume de dire que l'Infirmierie Protestante est un « service public » avec la dynamique du privé.

Les investissements bio-médicaux sont réalisés afin de parfaire la prise en charge de vos patients, quelles sont les dernières évolutions techniques réalisées au sein de l'Infirmierie Protestante ?

Dans le cadre décrit ci-dessus, l'établissement peut développer une vision de ses investissements sur le long terme, orientée vers la cohérence et l'efficacité de son offre de service vis-à-vis de ses correspondants médicaux et des patients. Les derniers investissements lourds réalisés dans les 4 dernières années sont une salle hybride, un robot chirurgical Da Vinci Xi, un écho-endoscope linéaire et enfin une salle de cardiologie interventionnelle complète. Nous avons aussi réuni les conditions de l'installation d'un service de médecine nucléaire sur site en collaboration avec le CHU et les CLCC Léon Bérard, ainsi que des équipes libérales. Le plateau technique de la clinique est donc attractif pour de jeunes praticiens souhaitant s'installer en offrant une gamme thérapeutique assez complète dans ces spécialités.

Votre établissement est un vrai bassin d'emplois pour la ville de Lyon avec plus de 500 personnes, comment gérez-vous le développement humain de chacun de vos collaborateurs ?

L'établissement a développé une politique de promotion interne à tous les niveaux de poste. Les recrutements externes sont effectués uniquement s'il n'existe pas de potentiel interne. Cette politique est stimulante pour le personnel d'autant qu'au-delà des postes hiérarchiques classiques, de nouveaux postes, nécessitant de véritables savoir-être et savoir-faire sont émergents, par exemple en matière de coordination interne/externe de soins ou de soins de support. Cela ouvre de nouveaux débouchés au personnel.

(fin de l'interview page suivante)



La RSE a pris une part importante dans la Certification dès la V2010. Quelles sont les actions mises en place dans votre établissement liées à la RSE ?

Les actions sont multiples et vont du « relamping » au recyclage en passant par la multiplication des éclairages automatiques, les récupérateurs d'eau, des réglages de températures de plus en plus fins, le compactage de nos déchets ménagers. Nos consommations notamment électriques sont en baisse malgré un volume d'activité augmentant ces dernières années. Nos charges liées aux postes concernés ont été stabilisées. Le chemin de l'optimisation est encore long d'autant qu'au-delà des grands principes la démarche RSE est avant tout un travail de fourmi du quotidien incluant de nouvelles habitudes pour le personnel.

Votre adhésion à la CAHPP date de 1984, quels sont les apports majeurs que vous observez dans le cadre de notre partenariat ?

Notre partenariat depuis le début a beaucoup évolué et nous sommes passés d'une collaboration « catalogue » à une démarche plus dynamique :

- d'une part, de groupement avec la création informelle d'une groupe d'achat d'une quinzaine d'établissements sur des achats pharmaceutiques courants (type drapage et casaque mais aussi médicaments), qui s'est révélé efficace et perdure dans le temps puisque ce « groupement » a été créé, il y a plus de 8 ans. La collaboration avec la CAHPP a été cruciale dans l'efficacité du groupe et dans sa pérennité en apportant une expertise non négligeable notamment dans les débuts.
- d'autre part, par la diversification des offres de la CAHPP il y a quelques années en matière logistique et achats autres que pharmaceutique qui nous ont été utiles, lors du « reengineering » de notre politique achat, vers plus d'exigence qualité/prix. Dans ce cadre, nous avons apprécié le dernier audit menés par la CAHPP au sein de notre établissement.
- aujourd'hui, nous souhaitons travailler avec la CAHPP en direction d'une expertise pointue dans les domaines à forts enjeux "qualité et économique". Je pense en particulier au domaine cardio-vasculaire. Beau challenge !

Renseignements : www.infirmierie-protestante.com

Législation - Contrôle

Protection des travailleurs contre les risques d'exposition aux champs électromagnétiques



Le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques vient de paraître au journal officiel (décret n° 2016-1074 du 3 août 2016).

Que devez-vous faire ?

- . Recenser les sources de champs électromagnétiques.
- . Réaliser une analyse des risques d'exposition des travailleurs à leur poste de travail via une approche graduée (documentaire dans un 1^{er} temps et, si nécessaire, via des mesures).
- . Mettre en œuvre les moyens techniques et/ou organisationnels permettant d'abaisser le niveau d'exposition de certains travailleurs sous les valeurs limites d'exposition (VLE). Une information du personnel concerné est alors fortement recommandée par l'INRS.
- . Former les travailleurs exposés dépassant les VLE et maintenus à leur poste de travail (dérogation nécessaire).

Qui est concerné ?

Tous les établissements sont concernés tant les sources émettrices de champs électromagnétiques sont variées (Téléphonie mobile, Wifi, DECT, Equipements industriels et médicaux, Liaisons satellites...).

L'offre Apave :

Apave, organisme incontournable en maîtrise des risques, accompagne ses clients dans cette problématique en proposant une solution complète « clé en main » :

- . Recensement des sources,
- . Evaluation du risque,
- . Accompagnement pour la mise en œuvre de moyens techniques et/ou organisationnels permettant le respect des VLE,
- . Formation des travailleurs au risque d'exposition aux champs électromagnétiques,
- . Assistance à la mise à jour du document unique.

La CAHPP vous aide, contactez-nous.

Contact : Marine Gilet - Tél. 01 55 33 60 95 - mgilet@cahpp.fr

Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

LE DÉPARTEMENT
PRESTATIONS DE SERVICES
TRAVAILLE ACTUELLEMENT
SUR UNE OFFRE DELL
QUE VOUS RETROUVerez
COURANT AVRIL DANS
UN CATALOGUE
INFORMATIQUE DEDIE

HAD : nouvelles offres

2 marchés d'engagement sont actuellement en cours pour les établissements HAD :

- . Collecte et traitement des DASRI.
- . Location de véhicules longue durée.

N'hésitez pas à nous contacter pour profiter de ces offres.

Contact : contact-service@cahpp.fr

No finish line

Nous voilà repartis pour un nouveau défi : un événement sportif et caritatif qui va pouvoir réunir les athlètes débutants et avertis !

Chaussez vos baskets et participez avec nous au No Finish Line Paris, une course en relais, au pied de la Tour Eiffel, ouverte aux marcheurs et aux coureurs .

Pour chaque kilomètre parcouru, la CAHPP reversera 1€ à une association pour les enfants malades.

Nous serons présents le samedi 13 mai 2017 à partir de 9h.

Pour vous inscrire, rapprochez-vous d'Audrey Debaisieux !

Contact :

Audrey Debaisieux

Tél. 01 55 33 60 90

Mail : adebaisieux@cahpp.fr

Développement durable

Evaluation AFAQ : niveau « confirmé » pour la CAHPP

Les auditeurs de l'AFNOR ont noté une progression nette dans l'engagement et les actions de la CAHPP relevant de l'évaluation AFAQ Achats Responsables, Focus RSE lors des dernières visites de suivi fin 2016.

La CAHPP est **la seule centrale d'achats française** dans le secteur sanitaire à s'être engagée dans cette démarche d'évaluation.

Tant sur la partie formalisation documentaire que lors des entretiens, l'auditeur a noté notre accentuation positive d'implication dans nos achats responsables, notre intérêt, et la manière de les mettre en pratique. Un niveau de maturité attestée nous permettant d'accéder au niveau « confirmé », le 3^{ème} échelon de la démarche qui en comprend 4.

« Cette reconnaissance est importante pour les équipes car elle vient récompenser des efforts soutenus. C'est une véritable mobilisation interne autour d'un projet commun. Nous sommes dans une dynamique permanente d'amélioration qui nous amènera j'en suis certain au grade 4, celui d'exemplaire car les achats responsables sont au centre du projet stratégique de la centrale. C'est un engagement fort auprès de nos parties prenantes, adhérents, fournisseurs et institutionnels », précise Yvon Bertel Venezia.

Contact :

Thomas Deslypper-Hamon

Tél. 01 55 33 61 15

Mail : contact-developpement-durable@cahpp.fr



Restauration

Du nouveau chez PASSION FROID

La démarche de PASSION FROID fournisseur de produits alimentaires (univers frais et surgelé) référencé CAHPP, pour répondre aux attentes de bien-être et de nutrition des consommateurs.

PASSION FROID a entamé une démarche d'amélioration et de revalorisation des recettes pour ses produits en marques de distributeurs (MDD) des gammes suivantes :

- produits élaborés salés,
- produits élaborés sucrés.

La démarche consiste à réduire les listes d'ingrédients en utilisant au maximum des ingrédients connus de tous et en appliquant les principes suivants :

- . Choisir des ingrédients « comme à la maison » et renforcer la part des matières premières nobles,
- . Supprimer ou réduire au maximum les additifs présents dans certaines recettes,
- . Privilégier les arômes/colorants naturels et supprimer les conservateurs (en surgelé),
- . Sélectionner des matières premières responsables, notamment les matières grasses,
- . Redonner le goût véritable des produits.



Plus d'informations sur cette démarche qualité :
www.passionfroid.fr

En Bref n° 62 - Mars 2017

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr